

COMITÉ DE PILOTAGE :

- L'UPMC, le directeur de la formation continue, ou son représentant
- L'UAG, le directeur de l'École supérieure du professorat et de l'éducation de Martinique
- Les directeurs du diplôme d'université : **Pr Philippe Jeammet, Pr David Cohen et Pr Louis Jehel**
- La direction de la protection judiciaire de la jeunesse : **Florent Cosseron**, psychiatre, **Dominique Brossier**, chargée de Mission DU « Adolescents difficiles »
- L'AMDOR, **Frantz Rémy**, directeur, **Jacques Mérida**, coordinateur de la formation, **Sonia Renciot**, assistante de direction

- L'agence régionale de santé de Martinique
- Le centre pénitentiaire de Ducos, le directeur et le responsable de formation Martinique
- Le commandement de gendarmerie de La Martinique
- Le conseil Général de Martinique
- Le conseil Régional de Martinique
- La Cour d'Appel de Fort-de-France, le magistrat délégué à la formation
- La direction départementale de la Sécurité publique, direction Interrégionale de la formation Antilles-Guyane, Centre régional de formation de Martinique
- la direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
- La direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Martinique
- La direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Guadeloupe
- Le pôle territorial de formation de la PJJ Île de France / Outre-mer
- Le Rectorat, délégation académique à la formation continue des personnels de l'Éducation nationale

Organismes et personnes ressources

- CHU de Martinique :
Jean-Michel Sigward, psychiatre, responsable de l'équipe de liaisons et de soins en addictologie
Malika Larbi, psychologue clinicienne, maison de la femme de la mère et de l'enfant (MFME)
- CH Colson :
Nancy Pascal, pédopsychiatre
- **Aimé Charles Nicolas**, Professeur émérite de psychiatrie
- **Frédéric Contault**, directeur de l'association territoriale des CEMEA de Martinique
- **Louis Elmin**, directeur ADAFAE, Martinique
- **Cyr Chelim**, consultant - sociologue, Guyane

Après accord des professeurs, directeurs de la formation, le comité de pilotage peut accueillir tout organisme ou toute personne susceptible de représenter une ressource pour le DU.

Avec le concours de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse et de la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives

www.upmc.fr

UPMC
SORBONNE UNIVERSITÉS



UPMC - Direction de la communication - Crédit photo © DPJJ - avril 2015



DIPLÔME D'UNIVERSITÉ (DU)

ADOLESCENTS DIFFICILES

Approche psychopathologique et éducative

2016



Association Martiniquaise
pour la Promotion et
l'Insertion de l'Age d'Or

Université
des Antilles et de la Guyane

espe
École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Martinique

www.upmc.fr

UPMC
SORBONNE UNIVERSITÉS

ADOLESCENTS DIFFICILES

Approche psychopathologique et éducative

Directeurs :

- Professeur Philippe Jeammet, UPMC, Paris
- Professeur David Cohen UPMC, Paris
- Professeur Louis Jehel UAG

VALIDATION

Le diplôme d'université (DU) constitue une validation des compétences acquises au cours de la formation. Elle est subordonnée à l'assiduité aux cours et aux ateliers ainsi qu'à la présentation d'un mémoire professionnel devant un jury.

RENSEIGNEMENTS

AMDOR

Sonia Renciot
Tél. 05 96 73 73 83
amdor.2000@wanadoo.fr

Cette formation est destinée à des professionnels ou bénévoles confirmés ayant une expérience auprès d'adolescents dans les domaines :

> de la santé : psychiatres, pédiatres, médecins, psychologues, infirmiers, personnels des établissements médico-sociaux, internes en psychiatrie.

> du champ social, éducatif et de l'insertion : assistants de service social, éducateurs, psychologues, personnels des services d'aide sociale à l'enfance, médiateurs sociaux, personnels des missions locales et des points information jeunesse, personnels de l'animation sociale, périscolaire, culturelle et sportive, personnels d'associations caritatives.

> de l'éducation nationale : chefs d'établissement, conseillers d'éducation, personnels intervenant

CALENDRIER

- du 11 au 17 janvier 2016
- du 7 au 13 mars 2016
- du 18 au 22 avril 2016

DURÉE DE LA FORMATION

100 heures

LIEU DE LA FORMATION

Fort-de-France, ESPE de Martinique

dans les dispositifs relais, enseignants (notamment auprès de mineurs détenus ou placés en centres éducatifs fermés), personnels sociaux et de santé.

> de la justice : magistrats, greffiers, assesseurs, personnels de la protection judiciaire de la jeunesse (secteur public et secteur associatif habilité), de l'administration pénitentiaire, notamment ceux intervenant en quartiers des mineurs et en établissements pénitentiaires pour mineurs.

> de la police et la gendarmerie : policiers des brigades locales de protection de la famille, des services de prévention, des centres de formation ; gendarmes des brigades de prévention de la délinquance juvénile, militaires des unités périurbaines très sensibles et formateurs des militaires de la gendarmerie nationale.



Apprendre à travailler ensemble au carrefour de cultures professionnelles différentes, dans un cadre de partenariats ou de réseaux, pour conforter et développer les réponses des institutions qui interviennent auprès des jeunes les plus en difficulté.



• OBJECTIFS GÉNÉRAUX

> informer les professionnels sur l'état actuel des connaissances psychologiques, psychopathologiques, sociales, pédagogiques et juridiques, nécessaires à la compréhension des adolescents difficiles et de leur environnement

> faciliter la communication et la connaissance mutuelle entre des acteurs de cultures institutionnelles et professionnelles différentes

> mettre en commun et analyser des expériences significatives dans le souci d'une compréhension des missions différenciées de chacun et par là même d'un renforcement de sa propre professionnalité

> apprendre à élaborer ensemble un réseau coopératif dynamique et cohérent de prise en charge des adolescents difficiles

• CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu central du DU est la psychopathologie des adolescents. Il est complété par des apports en sciences humaines (psychologie, sociologie, sciences de l'éducation), droit et des exemples de pratiques et de travail en réseau.

Une attention particulière sera portée à la question des addictions. Il s'articule autour des trois grands axes suivants :

- les adolescents aujourd'hui,
- les difficultés et les troubles des adolescents,
- les pratiques professionnelles.

• ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est organisée en trois sessions d'une semaine chacune. Elle est dispensée sous forme de conférences, de tables rondes, de témoignages et d'ateliers d'analyse de situations et d'échange de pratiques. Ceux-ci regroupent des participants d'institutions et de catégories professionnelles différentes de manière à faire évoluer les représentations réciproques et à permettre de mieux comprendre les missions, le fonctionnement et les pratiques de chaque institution.